

Identification de la préparation et de la société

- identification de la préparation Brite vendu en 1 L
- nature de la préparation Détergent concentré multi-usages pour la maison
Liquide fluide de couleur jaune - brun , odeur typique
pH : <2.0 - densité 1.029 - 100% hydrosoluble dans l'eau.
- identification de la société distributrice Swipe – 8 rue M. Dassault – 44980 Ste Luce/Loire – France
Tél. 02 28 01 44 60 – E. contact@swipe.fr – www.swipe.fr
- Appel d'urgence- centres anti-poison INRS (ORLIFA – Paris) : 01 45 42 59 59 - Nancy : 03 83 32 36 36

Information sur les composants

Nom INCI (*)	Nom chimique	N° CAS
aqua	Water	7732-18-5
sulfamic acid (*)	Sulfamic acid	5329-14-6
C9-11 pareth-8	Alcool polyoxyéthyléné C9-11	68439-46-3
caramel	Caramel	8028-89-5

(*) n'existe pas en INCI – indiqué un nom similaire choisi dans l'esprit de la nomenclature INCI

Identification des dangers

- contact avec la peau Irritant
- contact avec les yeux Risques de lésions oculaires graves
- en cas d'inhalation non concerné sauf inhalation massive
- en cas d'ingestion Consulter un médecin.

Premiers secours

- contact avec la peau Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Ne pas utiliser des solvants ou des diluants.
- contact avec les yeux Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Adresser le sujet chez un ophtalmologiste, notamment s'il apparaît une rougeur, une douleur ou une gêne visuelle.
- en cas d'inhalation En cas d'inhalation massive, transporter le patient à l'air libre et le garder au chaud
- en cas d'ingestion Si la quantité est peu importante (pas plus d'une gorgée), rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin. Faire immédiatement appel à un médecin et lui montrer l'étiquette.

Mesures de lutte contre l'incendie

Produit ininflammable et n'entrant pas dans la combustion. . En cas d'incendie et en raison de la toxicité des gaz émis lors de la décomposition thermique des produits, les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle et Considérations relatives à l'élimination

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets. Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Placer des fûts en vue de l'élimination de déchets récupérés selon les réglementations en vigueur. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

Elimination des emballages par l'utilisateur : Appliquer les règles locales d'élimination sélective des déchets pour le recyclage, en utilisant les containers réservés aux emballages en matière plastique.

Manipulation et stockage

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Ne jamais ouvrir les emballages par pression.

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit sec.